

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 6 février 2001, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

**SONT PRÉSENTS :** mesdames et messieurs les commissaires Yves Ballard, Huguette Bussièrès, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Pierre Diamond, Gabriel Ducharme, Manon Handfield, Jean-Louis Lachapelle, Alain Langlois, Lucie Legault, Louise Legault-Choquette, Marc-André Lehoux, Anne-Marie Loiselle, André Mc Nicoll, Yvan Noël, Hélène Roberge, Renée Roy, Line Tessier, Alain Villemure ainsi que Francine Charbonneau et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

**ONT MOTIVÉ LEUR ABSENCE :** messieurs Jean-François Rabouin et Paul St-Onge.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe et messieurs Jean-Guy Brais, directeur du Service des ressources humaines, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, Serge Dubé, directeur général adjoint, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Louis Laliberté, directeur du Service des ressources éducatives, Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire et Clément Page, secrétaire général.

## **1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Gabriel Ducharme, président, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

## **2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**C-158-02-01** Il est proposé par monsieur Pierre Diamond d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal :
  - 3.1. séance ordinaire tenue le 5 décembre 2000 ;
  - 3.2. séance en ajournement tenue le 12 décembre 2000 ;
  - 3.3. séance en ajournement tenue le 16 janvier 2001 ;
  - 3.4. séance en ajournement tenue le 30 janvier 2001.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
  - 6.1. Plan stratégique de répartition et de destination des immeubles / demande d'ajout d'espace

- 6.2. Demande de reclassement des secrétaires d'école
- 6.3. Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes / modification à la politique
- 6.4. Nomination d'une conseillère en gestion de personnel / Service des ressources humaines
- 6.5. Demande de financement pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques
- 6.6. Location du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire.

7. Information :

- 7.1. Plans de réussite
- 7.2. Formation continue pour les cadres d'établissement
- 7.3. Plan de valorisation de la formation professionnelle
- 7.4. Fonds Jeunesse
- 7.5. Comité consultatif du transport des élèves / compte rendu de la réunion tenue le 25 janvier 2001
- 7.6. Guide d'orientation 2001-2002
- 7.7. Session d'étude à l'intention des commissaires de la Montérégie.

8. Affaires diverses :

- 8.1. Planification stratégique
- 8.2. Offre d'achat de terrain à l'école secondaire de Mortagne.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3. REVUE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

#### **3.1 Séance ordinaire tenue le 5 décembre 2000**

**C-159-02-01** Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2000 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **3.2 Séance en ajournement tenue le 12 décembre 2000**

**C-160-02-01** Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 12 décembre 2000 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **3.3 Séance en ajournement tenue le 16 janvier 2001**

**C-161-02-01** Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 16 janvier 2001 avec la modification suivante :

- à la résolution C-150-01-01, dernière phrase, il faudrait lire : La proposition est adoptée à l'unanimité «*des voix exprimées*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **3.4 Séance en ajournement tenue le 30 janvier 2001**

**C-162-02-01** Il est proposé par monsieur Alain Langlois d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 30 janvier 2001 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait le point relativement à la session sur l'évaluation des apprentissages, le calendrier scolaire à l'École d'éducation internationale, la rencontre du 12 février 2001, la valeur marchande des terrains excédentaires, le litige avec les Constructions Sept-Frères et le Centre de formation professionnelle et la gestion des eaux pluviales.

## **5. PAROLE AU PUBLIC**

Au nom des quatre écoles primaires de Saint-Bruno, madame Anne Gagnon, présidente du conseil d'établissement de l'école de Montarville, fait part de ses commentaires relativement au plan stratégique de destination des immeubles de la Commission scolaire des Patriotes. Elle indique qu'elle déposera une lettre à la Commission scolaire sur ce sujet.

Le président du conseil d'établissement de l'école Mgr Gilles-Gervais, monsieur Raymond Bélanger, attire l'attention sur la situation particulière de son école à ce sujet.

Le président du conseil d'établissement de l'école le Petit-Bonheur, monsieur Yvan Rioux, fait part aux commissaires du manque de locaux observé à son école et du besoin d'agrandissement à cet effet.

Le président, monsieur Gabriel Ducharme, remercie les personnes qui se sont adressées au Conseil des commissaires.

## **6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :**

### **6.1 Plan stratégique de répartition et de destination des immeubles / demande d'ajout d'espace**

La directrice générale, madame Ginette Jacques et le directeur général adjoint, monsieur Serge Dubé présentent le dossier susmentionné.

#### **Secteur Mont-Saint-Hilaire**

Considérant que le secteur Mont-Saint-Hilaire est en carence d'au moins 144 places pour accueillir convenablement la clientèle;

Considérant qu'au moins deux (2) locaux additionnels sont requis par les services de garde du secteur;

Considérant que le secteur manque de sept (7) locaux spécialisés pour répondre aux exigences de la réforme du curriculum;

Considérant que le secteur manque de bureaux de professionnels de façon importante, c'est-à-dire dans les six (6) bâtiments du secteur;

Considérant que l'agrandissement de l'école Au-Fil-de-l'Eau autorisé par le ministre et actuellement en cours permettra de remplacer les locaux désuets du secteur et d'ajouter, tout au plus, un local à la capacité d'accueil actuelle du secteur;

Considérant que la gare du train de banlieue s'établira à court terme dans le secteur et que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a autorisé les promoteurs immobiliers pour un grand nombre de mises en chantier;

Considérant que la Ville de Mont-Saint-Hilaire a prévu, dans le plan d'urbanisme du secteur de la Gare, un site pour la construction d'une école, qu'elle est prête à céder à la Commission scolaire le terrain et à fournir les services à cet effet;

**C-163-02-01** Il est proposé par monsieur Jean-Louis Lachapelle de demander au ministre de l'Éducation la construction d'une école 3/14 estimée à 4 200 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Secteur Saint-Bruno-de-Montarville**

Considérant que le secteur Saint-Bruno-de-Montarville est en carence d'au moins 108 places pour accueillir convenablement la clientèle;

Considérant qu'au moins deux (2) locaux additionnels sont requis par les services de garde du secteur;

Considérant que le secteur manque de six (6) locaux spécialisés pour répondre aux exigences de la réforme du curriculum;

Considérant que le secteur manque de bureaux de professionnels de façon importante, c'est-à-dire dans les cinq (5) bâtiments du secteur;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose du terrain requis;

**C-164-02-01** Il est proposé par monsieur Yves Ballard de demander au ministre de l'Éducation l'agrandissement de l'école Albert-Schweitzer de huit (8) classes, d'un plateau sportif et des services nécessaires, pour un projet global estimé à 2 750 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Secteur Varennes**

Considérant que le secteur de Varennes est en carence d'au moins 111 places pour accueillir convenablement la clientèle;

Considérant qu'au moins quatre (4) locaux additionnels sont requis par les services de garde du secteur;

Considérant que le secteur manque de dix (10) locaux spécialisés pour répondre aux exigences de la réforme du curriculum;

Considérant que le secteur manque de bureaux de professionnels de façon importante, c'est-à-dire dans cinq (5) bâtiments du secteur;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose du terrain requis;

**C-165-02-01** Il est proposé par madame Renée Roy de demander au ministre de l'Éducation l'agrandissement de l'école de la Source de six (6) classes, d'un plateau sportif et des services nécessaires, pour un projet global estimé à 2 000 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Secteur Chambly**

Considérant que le secteur Chambly est en carence d'au moins 95 places pour accueillir convenablement la clientèle;

Considérant qu'au moins quatre (4) locaux additionnels sont requis par les services de garde du secteur;

Considérant que le secteur manque de dix (10) locaux spécialisés pour répondre aux exigences de la réforme du curriculum;

Considérant que le secteur manque de bureaux de professionnels de façon importante, c'est-à-dire dans cinq (5) bâtiments du secteur;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose du terrain requis;

**C-166-02-01** Il est proposé par madame Suzanne Chartrand de demander au ministre de l'Éducation l'agrandissement de l'école de Salaberry de six (6) classes, d'un plateau sportif et des services nécessaires, pour un projet global estimé à 2 000 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Secteur Beloeil**

Considérant que le secteur Beloeil est en carence d'au moins 89 places pour accueillir convenablement la clientèle;

Considérant qu'au moins cinq (5) locaux additionnels sont requis par les services de garde du secteur;

Considérant que le secteur manque de huit (8) locaux spécialisés pour répondre aux exigences de la réforme du curriculum;

Considérant que le secteur manque de bureaux de professionnels de façon importante, c'est-à-dire dans quatre (4) bâtiments du secteur;

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes dispose du terrain requis;

**C-167-02-01** Il est proposé par madame Louise Legault-Choquette de demander au ministre de l'Éducation l'agrandissement de l'école le Petit-Bonheur de six (6) classes, d'un plateau sportif et des services nécessaires, pour un projet global estimé à 2 000 000 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **Centre de formation professionnelle (phase 2)**

Considérant que la Commission scolaire des Patriotes a reçu, le 15 mars 2000, l'autorisation de construire un centre de formation professionnelle;

Considérant que la Commission scolaire a aussi obtenu l'autorisation d'offrir quelques programmes en formation professionnelle;

Considérant que l'offre de services du Centre de formation professionnelle aurait avantage à être encore plus grande, compte tenu de la population de son territoire;

Considérant que les demandes de nouveaux programmes par le CLD et le CLE de Lajemmerais et le CLD et le CLE de la Vallée-du-Richelieu correspondent mieux aux besoins de formation de la main-d'œuvre de la région;

Considérant l'urgence de répondre aux besoins du marché du travail des deux MRC du territoire;

Considérant l'approbation d'Emploi-Québec Montérégie;

**C-168-02-01** Il est proposé par monsieur Alain Villemure de demander au ministère de l'Éducation du Québec l'autorisation de construction pour la phase II du Centre de formation professionnelle des Patriotes et l'autorisation de dispenser les programmes «*Confection industrielle de vêtements haut de gamme*», «*Conduite de machines à coudre industrielles*», «*Soutien informatique*», «*Entretien et réparation de caravanes*» et «*Installation et réparation d'équipement de télécommunication*».

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.2 Demande de reclassement des secrétaires d'école**

La directrice générale, madame Ginette Jacques et le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais présentent le dossier susmentionné.

Considérant l'alourdissement des tâches des secrétaires d'école et l'augmentation des responsabilités découlant de l'application de la Loi 180 et du processus de décentralisation vers les établissements;

Considérant que la partie patronale nationale a entrepris une révision de la classification des secrétaires d'école;

Considérant l'analyse faite par le Syndicat de l'enseignement de Champlain sur la tâche des secrétaires d'école au primaire et le document présenté à la directrice générale;

**C-169-02-01** En conséquence, il est proposé par madame Luce Deschênes Damian que la Commission scolaire des Patriotes entreprenne des démarches en vue de favoriser un règlement rapide du dossier à l'étude relativement à la classification des secrétaires d'école, tout en prenant en considération l'alourdissement de leur tâche et l'augmentation de leurs responsabilités;

Que dans l'éventualité d'un reclassement ou d'une modification d'échelle salariale, le ministère de l'Éducation prévoit le versement aux commissions scolaires les subventions nécessaires pour financer ces changements.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.3 Critères pour l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes / modification à la politique**

La présidente du Comité spécial de travail du Service de l'organisation scolaire, madame Hélène Roberge, présente le dossier susmentionné.

Considérant les exigences de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant que la politique est constituée de deux parties;

- les critères qui constituent la première partie;
- la répartition des élèves dans les écoles qui constitue la deuxième partie;

et que la première partie a fait l'objet d'une consultation auprès des instances appropriées;

Considérant le résultat de ladite consultation;

**C-170-02-01** Il est proposé par madame Hélène Roberge d'adopter les modifications à la première partie de la politique sur les critères pour l'inscription des élèves, telles que déposées à l'annexe ACC-028-02-01.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.4 Nomination d'une conseillère en gestion de personnel / Service des ressources humaines**

Le directeur du Service des ressources humaines, monsieur Jean-Guy Brais, présente le dossier susmentionné.

Considérant l'ouverture d'un poste excédentaire de conseillère ou conseiller en gestion de personnel au Service des ressources humaines;

Considérant la recommandation du comité de sélection;

**C-171-02-01** Il est proposé par madame Line Tessier de procéder à la nomination, pour une période de 18 mois, de madame Marie-Renée Foisy, à titre de conseillère en gestion de personnel au Service des ressources humaines et ce, à compter du 12 février 2001 jusqu'au 12 juillet 2002;

Que les conditions de travail de madame Marie-Renée Foisy soient celles prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **6.5 Demande de financement pour la mise en place d'un réseau de fibres optiques**

Le directeur du Service des ressources informatiques, monsieur Daniel Grisé, présente le dossier susmentionné.

Attendu l'importance des nouvelles technologies de l'information dans les activités quotidiennes de nos écoles et centres;

Attendu que notre personnel démontre beaucoup d'intérêt et une grande motivation à l'égard de l'intégration de ces technologies dans les apprentissages des élèves;

Attendu que l'implantation du nouveau curriculum ne fait qu'accentuer l'évidence de déployer un réseau performant de télécommunication;

Attendu que chaque élève, peu importe l'endroit où il réside, doit avoir droit aux mêmes facilités de télécommunication;

Attendu que le déploiement d'un tel réseau pour notre commission scolaire exige des investissements importants;

Attendu la position du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, prise le 14 octobre 2000;

**C-172-02-01** Il est proposé par monsieur André Mc Nicoll :

Que la Commission scolaire des Patriotes appuie la position de la Fédération des commissions scolaires du Québec dans ce dossier;

Que demande soit faite au ministère de l'Éducation :

- a) de faire connaître aux commissions scolaires son engagement à développer un réseau national de télécommunication et ce, dans les plus brefs délais;
- b) qu'il assume, avec tous les autres ministères concernés, un minimum de concertation afin de réduire les dédoublements possibles et, en conséquence, de réduire les coûts d'implantation d'un tel réseau;
- c) d'assurer aux commissions scolaires un financement équitable pour l'implantation et l'entretien d'un tel réseau tout en assurant une compensation aux commissions scolaires qui ont déjà investi dans ce type de développement;
- d) d'associer les commissions scolaires du Québec à cette démarche.

Que copie de cette résolution soit acheminée à l'ensemble des commissions scolaires en leur demandant leur appui.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6.6 Location du 480 boulevard Laurier à Mont-Saint-Hilaire**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, présente le dossier susmentionné et le projet de résolution ci-dessous.

L'assemblée s'interroge sur le loyer fixe du chauffage prévu à l'article 3.1.3 de l'offre de location. On se demande si ce point ne devrait pas faire l'objet d'une renégociation.

Considérant l'offre de location du CLSC-CHLSD de la Vallée-du-Richelieu, le 17 janvier 2001;

Considérant la levée de certaines conditions du CLSC en date du 25 janvier 2001;

Considérant la recommandation émise le 6 février 2001 par le courtier de la firme «Intercom», monsieur Jean-Guy Parent;

**C-173-02-01** Il est proposé par monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes accepte l'offre de location faite le 17 janvier 2001 par le CLSC-CHSLD de la Vallée-du-Richelieu de même que la levée des conditions en date du 25 janvier 2001 et avec les modifications à l'offre de location du CLSC-CHLSD de la Vallée-du-Richelieu;

Que la demande d'Infopharm à l'effet de mettre fin à son bail au plus tard le 15 juillet 2001 soit acceptée.

Le tout est conditionnel à l'acceptation signée des ententes prises entre les parties lors de leur rencontre tenue le 5 février 2001.



La proposition est mise aux voix.

Votent en faveur : 18

Vote contre : 0

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

## **7. INFORMATION :**

### **7.1 Plans de réussite**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part de ses démarches relativement à la production des plans de réussite des écoles et de la Commission scolaire.

### **7.2 Formation continue pour les cadres d'établissement**

La directrice générale adjointe, madame Monique Hébert, présente les programmes établis par la Commission scolaire relativement au perfectionnement des cadres d'établissement.

### **7.3 Plan de valorisation de la formation professionnelle**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté et la coordonnatrice du Service des ressources éducatives, madame Suzanne Séguin présentent le plan de valorisation de la formation professionnelle.

### **7.4 Fonds Jeunesse**

Le directeur du Service des ressources éducatives, monsieur Louis Laliberté, présente sommairement le sujet susmentionné.

### **7.5 Comité consultatif du transport des élèves / compte rendu de la réunion tenue le 25 janvier 2001**

Le vice-président du Comité consultatif du transport des élèves, monsieur Alain Langlois, présente les recommandations de ce comité au Conseil des commissaires relativement à l'horaire des élèves du secondaire et au nombre de places dans les autobus au secondaire.

### **7.6 Guide d'orientation 2001-2002**

Copie de la version 2001-2002 du Guide d'orientation est déposée au dossier.

### **7.7 Session d'étude à l'intention des commissaires de la Montérégie**

Le président de la Table de l'Association des commissions scolaires de la Montérégie, monsieur André Mc Nicoll, invite les commissaires à participer à une session sur «L'éthique au quotidien dans ma commission scolaire» qui aura lieu le samedi, 17 mars 2001, de 9 h à 16 h 30, à l'hôtel Holiday Inn situé au 900, rue Saint-Charles est à Longueuil.

## **8. AFFAIRES DIVERSES :**

### **8.1 Planification stratégique**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, annonce ses intentions de travail relativement au dossier de la planification stratégique.

### **8.2 Offre d'achat de terrain à l'école secondaire de Mortagne**

La directrice générale, madame Ginette Jacques, fait part d'une offre d'une entreprise en vue d'acquérir de la Commission scolaire une parcelle de terrain d'environ 30 000 à 40 000 pieds carrés au coin des boulevards de Mortagne et de Montarville à Boucherville.

Les membres du Conseil expriment leur désaccord par rapport à cette demande.

## **9. PAROLE AU PUBLIC**

Néant.

## **10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL**

Monsieur Yves Ballard demande de sensibiliser les écoles de la Commission scolaire au programme «Pensez d'Abord» sur la sécurité dans le sport.

Il est de plus question des prochains travaux du Conseil des commissaires et du Comité multiagents.

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C-174-02-01** Il est proposé par monsieur Gabriel Ducharme de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

président

---

secrétaire général

CP/ag